ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :

MA 53640 B1

(51) Cl. internationale : C21D 8/02; C21D 9/46; C22C 38/06; C22C 38/04;

C22C 38/02

(43) Date de publication :

31.05.2023

(21) N° Dépôt :

53640

(22) Date de Dépôt :

17.09.2019

(30) Données de Priorité :

20.09.2018 WO PCT/IB2018/057253

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:

PCT/IB2019/057795 17.09.2019

(71) Demandeur(s):

ArcelorMittal, 24-26 Boulevard d'Avranches 1160 Luxembourg (LU)

(72) Inventeur(s):

ALIBEIGI, Samaneh

(74) Mandataire:

ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

- (86) N° de dépot auprès de l'organisme de validation:EP19772880.1
- (54) Titre : TÔLE D'ACIER LAMINÉE À FROID ET REVÊTUE ET SON PROCÉDÉ DE FABRICATION
- (57) Abrégé: L'invention concerne une tôle d'acier laminée à froid et traitée thermiquement présentant une composition comprenant les éléments suivants satisfaisant: 0,13 % = carbone = 0,18 %, 1,1 % = manganèse = 1,8 %, 0,5 % = silicium = 0,9 %, 0,6 % = aluminium = 1 %, 0,002 % = phosphore = 0,02 %, 0 % = soufre = 0,003 %, 0 % = azote = 0,007 %, et pouvant contenir un ou plusieurs des éléments facultatifs suivants: 0,05 % = chrome = 1 %, 0,001 % = molybdène = 0,5 %, 0,001 % = niobium = 0,1 %, 0,001 % = titane = 0,1 %, 0,01 % = cuivre = 2 %, 0,01 % = nickel = 3 %, 0,0001 % = calcium = 0,005 %, 0 % = vanadium = 0,1 %, 0 % = bore = 0,003 %, 0 % = cérium = 0,1 %, 0 % = magnésium = 0,010 %, 0 % = zirconium ? 0,010 %, la composition restante étant composée de fer et d'impuretés inévitables dues au traitement, la microstructure de ladite tôle d'acier comprenant, en fraction surfacique, 60 à 75 % de ferrite, 20 à 30 % de bainite, 10 à 15 % d'austénite résiduelle et 0 % à 5 % de martensite, les quantités cumulées d'austénite résiduelle et de ferrite étant situées entre 70 % et 80 %.

20

25

30

REVENDICATIONS

1. Tôle d'acier laminée à froid dont la composition comprend les éléments suivants, exprimés en pourcentage en poids :

et pouvant contenir un ou plusieurs des éléments facultatifs suivants

 $0,05 \% \le Chrome \le 1 \%$

 $0,001 \% \leq Molybdène \leq 0, 5 \%$

0,001 % ≤ Niobium ≤ 0,1 %

 $0,001 \% \le Titane \le 0,1 \%$

0,01 % \leq Cuivre \leq 2 %

 $0.01 \% \le Nickel \le 3 \%$

0,0001 % \leq Calcium \leq 0,005 %

0 % ≤ Vanadium ≤ 0,1 %

 $0 \% \leq Bore \leq 0,003 \%$

 $0 \% \le C\acute{e}rium \le 0,1 \%$

0 % ≤ Magnésium <u>≤</u>0,010 %

 $0~\% \leq Zirconium \leqq 0{,}010~\%$

la composition restante étant composée de fer et d'impuretés inévitables causées par le traitement, la microstructure de ladite tôle d'acier comprenant, en fraction surfacique, 60 à 75 % de ferrite, 20 à 30 % de bainite, 10 à 15 % d'austénite résiduelle et 0 à 5 % de martensite, dans laquelle les quantités cumulées d'austénite résiduelle et de ferrite se situent entre 70 % et 80 %.

2. Tôle d'acier laminée à froid selon la revendication 1, dans laquelle la composition

25

comprend de 0,6 % à 0,8 % de silicium.

- 3. Tôle d'acier laminée à froid selon la revendication 1 ou 2, dans laquelle la composition comprend de 0,14 % à 0,18 % de carbone.
- 4. Tôle d'acier laminée à froid selon la revendication 3, dans laquelle la composition comprend de 0,6 % à 0,8 % d'aluminium.
- 5. Tôle d'acier laminée à froid selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans
 10 laquelle la composition comprend de 1,2 % à 1,8 % de manganèse.
 - 6. Tôle d'acier laminée à froid selon la revendication 5, dans laquelle la composition comprend de 1,3 % à 1,7 % de manganèse.
- 7. Tôle d'acier laminée à froid selon l'une des revendications 1 à 6, dans laquelle les quantités cumulées de ferrite et d'austénite résiduelle sont comprises entre 73 % et 80 % et le pourcentage d'austénite résiduelle est inférieur à 13 %.
- 8. Tôle d'acier laminée à froid selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, dans laquelle la quantité de martensite est comprise entre 0 % et 3 %.
 - 9. Tôle d'acier laminée à froid selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, dans laquelle la teneur en carbone de l'austénite résiduelle est comprise entre 0,9 % et 1,1 %.
 - 10. Tôle d'acier laminée à froid selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, dans laquelle ladite tôle d'acier a une résistance à la traction de 600 MPa ou plus, et un allongement total de 31 % ou plus.
- 30 11. Tôle laminée à froid selon la revendication 10, dans laquelle ladite tôle d'acier a une limite d'élasticité de 320 MPa ou plus et un allongement total de 33 % ou plus.

10

15

20

25

- 12. Tôle d'acier laminée à froid selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, dans laquelle la tôle d'acier est revêtue.
- 13. Procédé de production d'une tôle d'acier laminée à froid comprenant les étapes successives suivantes :
 - fournir une composition d'acier selon l'une quelconque des revendications 1
 à 6;
 - réchauffer ledit produit semi-fini à une température comprise entre 1150 °C
 et 1280 °C;
 - laminer ledit produit semi-fini dans le domaine austénitique, dans lequel la température de finition du laminage à chaud devant être comprise entre Ac1 +50 °C et Ac1 +250 °C, afin d'obtenir une tôle d'acier laminée à chaud;
 - refroidir la tôle à une vitesse de refroidissement supérieure à 30 °C/s jusqu'à une température de bobinage inférieure à 625 °C; et bobiner ladite tôle laminée à chaud;
 - refroidir ladite tôle laminée à chaud jusqu'à la température ambiante ;
 - effectuer facultativement un processus d'élimination de la calamine sur ladite tôle d'acier laminée à chaud ;
 - effectuer facultativement un recuit sur la tôle d'acier laminée à chaud à une température comprise entre 400 °C et 750 °C;
 - effectuer facultativement un processus d'élimination de la calamine sur ladite
 tôle d'acier laminée à chaud ;
 - laminer à froid ladite tôle d'acier laminée à chaud avec un taux de réduction compris entre 35 et 90 %, de manière à obtenir une tôle d'acier laminée à froid,
 - effectuer ensuite un recuit à une température de trempage comprise entre
 Ac1 +30 °C et Ac3 pendant une durée comprise entre 10 et 500 secondes
 en chauffant ladite tôle d'acier laminée à froid par un chauffage en deux
 étapes dans lequel :

et 650 °C;

5

 ensuite, au cours de la seconde étape, la tôle d'acier laminée à froid est chauffée à une vitesse de chauffage comprise entre 1 °C/s et 5 °C/s depuis une plage de températures comprise entre 550 °C et 650 °C jusqu'à la température de trempage de recuit à laquelle elle est maintenue,

10

- puis, refroidir la tôle d'acier laminée à froid lors d'un refroidissement en deux étapes dans lequel :
 - dans la première étape du refroidissement, la tôle d'acier laminée à froid est refroidie à une vitesse de refroidissement inférieure à 5 °C/s jusqu'à une plage de températures comprise entre 600 °C et 720 °C

15

ensuite, au cours de la seconde étape, la tôle est refroidie à une vitesse de refroidissement comprise entre 10 °C/s et 100 °C/s à partir d'une plage de températures comprise entre 600 °C et 720 °C jusqu'à une température de survieillissement

20

- puis, ladite tôle d'acier laminée à froid est ensuite soumise à un survieillissement à une plage de températures comprise entre 250 °C et 470 °C pendant 5 à 500 secondes et
- ensuite refroidie à température ambiante pour obtenir une tôle d'acier laminée à froid.

25

14. Procédé selon la revendication 13, dans lequel la température d'enroulement est inférieure à 600 °C.

30

- 15. Procédé selon la revendication 13 ou 14, dans lequel la première température de laminage de finition est comprise entre Ac1 +50 °C et Ac1 +200 °C.
- 16. Procédé selon l'une des revendications 13 à 15, dans lequel la vitesse de

15

refroidissement après le recuit est inférieure à 3 °C/s dans la plage de températures comprise entre 625 °C et 720 °C.

- 17. Procédé de production d'une tôle d'acier laminée à froid selon l'une quelconque des revendications 13 à 16, dans lequel la tôle d'acier laminée à froid est recuite entre Ac1 +30 °C et Ac3 et la température de recuit est choisie de manière à assurer la présence d'au moins 30 % d'austénite à la fin du trempage.
- 18. Procédé de production d'une tôle d'acier laminée à froid selon l'une des revendications 13 à 17, dans lequel la tôle d'acier laminée à froid peut être revêtue dans une plage de températures comprise entre 400 °C et 480 °C.
 - 19. Utilisation d'une tôle d'acier selon l'une quelconque des revendications 1 à 12 ou d'une tôle d'acier produite selon le procédé des revendications 13 à 18, pour la fabrication de pièces structurelles ou de pièces de sécurité d'un véhicule.
 - 20. Véhicule comprenant une pièce obtenue selon la revendication 19.